



Trait d'union

Bulletin d'information de la commune de Soisy-sur-École

N°14 Juin 2017



4

Projets



Environnement 28



Rencontre 34



Horaires d'ouverture au public du centre administratif (Mairie et Agence Postale Communale)

Le matin :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h00

L'après midi :
Lundi : 15h00 à 18h45

Mardi, jeudi et vendredi :
15h00 à 17h15

Mairie et Agence Postale Communale : fermées le mercredi

Coordonnées Mairie

Tél. : 01 64 98 00 01
Fax : 01 64 98 48 91
Email : mairie@soisysurecole.fr
www.soisysurecole.fr

Agence postale communale
Tél : 01 64 98 07 33

Médiathèque municipale :

Horaires d'ouverture : Le mercredi et le samedi : de 9h30 à 12h30, fermée pendant les vacances scolaires.

Club de l'amitié :

Maison des sports route de Saint Germain
Tous les mercredis de 14H à 17H30

Horaires des permanences municipales

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

Numéros d'Urgence

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15

Gendarmerie de Milly la Forêt : 17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 0825 5569 191

Centre Hospitalier sud-francilien 116 Boulevard Jean-Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes 01 61 69 61 69

Médecin : 01 64 98 04 04

Infirmière D.E :
Cécile Vargas 06 08 81 44 62
01 64 38 03 19

Cabinet d'infirmières de Milly la Forêt : 01 64 98 68 69

Elisabeth Levassor

Nadège Vilmard

Sophie Bizeul

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

ENGIE (sécurité dépannage)
0800 473 933

Electricité : SICAE (sécurité)
01 69 90 65 43

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

Vol de cartes bancaires :
0892 699 292

Vol de chèquiers : 0892 683 208

ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 06 25
fax : 01 64 98 56 14

ASSOCIATION DE SOINS ET D'AIDE MENAGERE A DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 01 48
fax : 09 70 62 89 24
asamd@wanadoo.fr

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Essonne :

Espace accueil d'Evry
1-3 impasse Alexis Trinquet - 91000 Evry
tél : 0 810 25 91 10 - www.caf.fr

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne :

une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires :
CPAM 91040 Evry Cedex
tél : 3646 - www.ameli.fr

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :

Information sur plate-forme de 8h à 17 h du lundi au vendredi
tél : 3960 (0,12 €/mn)
ou à partir d'un mobile 09 71 10 39 60
www.lassuranceretraite.fr

POLE EMPLOI

Un seul numéro d'appel : **3949**
www.pole-emploi.fr

AGENCE ECONOMIE EN ESSONNE

Maison de l'Economie et de l'Emploi
76 rue St Jacques 91150 Etampes
tél : 01 69 92 04 17
fax : 01 69 92 03 57

ARS (Agence Régionale de Santé d'Ile de France)

Délégation territoriale de l'Essonne
6-8 rue Prométhée 91000 Evry
tél : 01 69 36 71 71

Site Internet de la commune :
www.soisysurecole.fr

BRUITS :

L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc...est interdit sur tout le territoire de la commune :

- Du lundi au vendredi **avant 8h et après 19h**
- Le samedi **avant 9h, de 12h à 14h et après 19h.**
- **Le dimanche et les jours fériés**

Heures d'ouverture de la déchetterie de Milly-la-Forêt :

tél. : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi :

9h-12h et 13h-18h

Dimanche et jours fériés : **9h -12h**

Attention horaires d'hiver :

du 15 octobre au 31 mars,
fermeture à 17h.

Heures d'ouverture de la déchetterie de Ballancourt :

lieu-dit : la Vallée
91610 Ballancourt-sur-Essonnes

Horaires d'ouverture :

L'été : (du 01/04 au 30/09)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-18h,

Le samedi : **9h-18h**

sans interruption

Dimanche et jours fériés : **9h-12h**

L'hiver : (du 01/10 au 31/03)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-17h,

Le samedi : **9h-17h**

sans interruption

Dimanche et jours fériés : **9h-12h**

Fermeture les 25 décembre,

1^{er} janvier et 1^{er} mai.

SIRTOM : (Syndicat Sud Francilien Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères) :

tél. : 01 64 99 31 81

Un seul jour de ramassage pour les containers jaunes et marrons avec 2 passages le même jour, **le jeudi matin.**

ATTENTION

Le brûlage des végétaux est à ce jour interdit, toute l'année, sur toute la France (circulaire du 18 novembre 2011)

La commune...

lien de proximité et de démocratie

Chères soiséennes, chers soiséens, chers amis,



Nous sommes aujourd'hui à un point d'étape, car à peu près à mi-mandat pour votre équipe municipale. Avant d'entamer la lecture de ce Trait d'Union avec vous, alors que nous entrons dans une nouvelle mandature nationale, je vous propose de revenir brièvement sur le rôle du Maire et des élus.

La commune d'aujourd'hui est un acquis de la révolution française, le Maire et les élus du conseil municipal sont un vrai lien de proximité pour notre démocratie. Nous habitons dans les mêmes rues, pratiquons les mêmes activités, nos enfants sont amis... Souvent, pour le Maire et ses collègues, la rue est un deuxième bureau, tant les sujets abordés sont nombreux lors de ces « colloques » improvisés. C'est ainsi que se construit notre modèle de démocratie participative, en vous écoutant, en discutant. N'est-ce pas notre exercice quotidien, finalement.

L'engagement du Maire et de son équipe est un acte de dévouement civique au bénéfice de la commune. C'est ainsi que je com-

prends la politique. Je crois à cette politique, car je suis convaincu que l'échelon communal demeurera le socle de notre organisation territoriale, même si des communes vont devoir se regrouper pour survivre et mieux se développer.

Certes nous avons encore des progrès à faire pour encore mieux vivre tous ensemble, parfois il faut trancher dans l'intérêt général, mais je vous remercie pour le trajet parcouru en 3 ans, pour cette énergie concrète et partagée qui vient de notre territoire.

C'est donc avec ces convictions que nous concevons nos actions, que vous retrouverez dans ce numéro de votre magazine municipal qui par son nom, évoque si bien cette notion de vivre ensemble.

Ce premier semestre est donc placé sous le signe des grands projets, et ces projets nous les menons avec vous et pour vous. Citons le lancement de la rénovation de la Mairie et de l'agence postale communale, l'étude d'ensemble sur le devenir de nos bâtiments communaux dont le foyer rural, l'ancienne poste, l'ancienne salle paroissiale. Bien entendu, nous évoquons toutes ces manifestations qui ont engagé acteurs du village, partenaires et bénévoles aux côtés des élus, tout ceci témoigne de l'importance de notre vitalité communale.

Ne manquez pas les rendez-vous annoncés dans ce Trait d'Union. Je vous souhaite une excellente lecture.

Bien à vous,

Philippe Berthon
Maire - Vice-Président CC2V

EN COUVERTURE
Soisy-sur-École
par Kay Wrigglesworth



SOMMAIRE

Editorial	3	Page des sports	18
Projets et réalisations	4	Une page d'Histoire	21
Intercommunalité	8	Culture à Soisy	24
Vie sociale et activités	10	Environnement - PNR	28
La vie à l'école	14	Rencontre à Soisy	34
		Patrimoine	37

Réhabilitation de la Mairie et de l'Agence Postale, une longue préparation pour un an de travaux



PROJET
FACADE OUEST

Après trois années de préparation, voici enfin venir la première phase majeure de réhabilitation des bâtiments municipaux, avec la réhabilitation de votre Mairie et de l'Agence Postale Communale.

En 2014, l'équipe municipale a décidé la mise en œuvre d'une étude visant à terme à réhabiliter, à transformer les locaux de la Mairie, qui rappelons-le date du 19^e siècle, d'améliorer l'accueil du public, de donner aux personnels un cadre décent de travail et d'en adapter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a opté pour l'élaboration d'un « Contrat rural » permettant d'obtenir environ 68 % de subventions de la part du Département, de la Région et du PNR en ce qui concerne la subvention d'Etat TEPCV et les fonds européens.

Ce Contrat rural se compose de trois opérations distinctes :

- ▶ La réhabilitation de la Mairie,
- ▶ La création d'une agence postale dans l'ancienne classe située au rez-de-chaussée de la Mairie,
- ▶ L'aménagement des abords de la Mairie afin d'optimiser au maximum le nombre des places de stationnement, tout en gardant le cachet du cœur de bourg.

En novembre 2015, après avoir fait le choix d'un architecte, des plans détaillés ont été établis et un dossier « Avant-projet » élaboré.

Ce dossier, accompagné d'un chiffrage des travaux à réaliser, a été soumis à l'architecte des bâtiments de France et à l'administration des postes qui l'ont validé. Puis il a été approuvé par le Conseil municipal en date du 1^{er} février 2016 pour les montants suivants :

Réhabilitation Mairie :	254 100 € HT
Agence postale :	88 000 € HT
Abords Mairie :	181 000 € HT
Total :	523 600 € HT

Enfin, le dossier complet a été adressé au PNR, au département et à la région pour dévolution des subventions. C'est seulement le 6 mars 2017, que nous avons reçu le dernier des avis des instances interrogées et le montant global des subventions obtenues s'élève à 354 705 € HT. Soit un reliquat de financement de 168 895 € HT à charge pour la commune.

En début d'année 2017, la Mairie a été entièrement vidée et les travaux de déplombage et de désamiantage des locaux ont été effectués. Conjointement à ces opérations, le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) concernant l'ensemble des travaux a été finalisé par l'architecte.

La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois environ, avec le début du chantier en février 2017 avec le désamiantage et déplombage, c'est-à-dire que nous pouvons prétendre à une livraison en février 2018.

Bien naturellement, nous vous tiendrons informés des progrès des travaux via votre site web.



Environnement

Travaux : Réalisation d'un bac de rétention, nécessaire à la protection de notre environnement.

La commune a fait réaliser un bac de rétention à l'intersection du Chemin de Beauvais et du Chemin de l'Ancien-Tacot, afin de stocker l'eau, descendant par fort orage, entre le Tertre Noir et le Tertre Blanc. Ceci vient en complément des 3 puisards que nous avons fait réaliser Rue du Cheval-Bart.

Ces ouvrages, réalisés par l'Entreprise T.P.S. devraient stopper l'engorgement des 4 avaloirs situés à l'intersection de la Rue du Cheval-Bart et de la Rue de l'Ancien-Tacot, et ainsi limiter la pollution de notre rivière Ecole.

B. Marmier

Les travaux se décomposent en 7 lots :

- ▶ Démolition, gros œuvre, couverture, carrelage, réseaux divers, aménagements extérieurs,
- ▶ Métallerie,
- ▶ Menuiserie extérieur et intérieur,
- ▶ Isolation, plâtrerie, cloison, plafond,
- ▶ Plomberie-sanitaire, chauffage gaz, ventilation mécanique contrôlée,
- ▶ Electricité-courants faibles,
- ▶ Peinture, ponçage, vitrification de parquet, revêtement de sol souple.

Le CCTP a fait l'objet d'un *Marché à Procédure Adapté (MAPA)* afin que l'ensemble des entreprises intéressées puissent faire acte de candidature.

Le calendrier suivant a été élaboré :

Ouverture MAPA : début avril 2017, durée 3 semaines,
Choix des entreprises début mai 2017,
Début prévisionnel des travaux, après le 15 mai.

B. Schmitt



Étude pré opérationnelle d'Aménagement Durable



La commune de Soisy-sur-École a été sélectionnée avec la commune de Rumont (77) suite à l'appel à projet « Urbanisme Durable », lancé par le Parc naturel régional du Gâtinais français (PNR). Soisy avait candidaté pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement sur le site de l'ancienne gare, étude entièrement financée par le PNR.

Peu de temps après cette sélection, le foyer rural de la commune, situé rue de Bois Net, a été détruit par le feu. Cet événement a conduit la commune de Soisy-sur-École à s'interroger sur ses équipements au regard des différents besoins des soiséens, mais également de la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux du Centre Bourg.

Le PNR, ayant été saisi de la démarche et ayant pour vocation d'aider les communes à protéger leurs patrimoines en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement durable, a proposé à la commune de réunir les 2 réflexions (Ancienne Gare et Centre Bourg). Effectivement, l'étude pré-opérationnelle du site de la gare ne saurait prendre son sens sans une analyse élargie au cœur de bourg de la commune.

Il a donc été proposé à la commune de Soisy-sur-Ecole, de s'associer au Parc naturel régional,

au moyen d'une convention, de façon à mener une étude cohérente avec une vision globale de l'ensemble des besoins et des potentialités sur la commune avec un unique prestataire. Une délibération a été votée en ce sens au Conseil Municipal du 20 février 2017.

La commune n'aura donc pas à supporter seule, la charge d'une étude complémentaire uniquement sur le site du Centre Bourg et cette réflexion globale, assortie d'un programme d'action commencera en mai après le choix par le PNR, maître d'ouvrage, d'un « urbaniste-programmiste ».

Les habitants et les acteurs de la commune seront associés à différents stades de ce projet, à l'aide d'ateliers participatifs animés par la commune, le PNR et le prestataire choisi.

A suivre ...

S.Chappot pour la commission urbanisme



Lutte contre les constructions illégales : La commune avance !

La lutte contre les constructions illégales est un travail de longue haleine. Elle est pourtant nécessaire pour rétablir une équité entre les citoyens. Comment expliquer à nos concitoyens que certains demandent des autorisations d'urbanisme qui leur sont parfois refusées au regard d'un règlement, et que d'autres se permettent de construire, d'agrandir ou de modifier sans demander quoi que ce soit ? Elle est nécessaire aussi pour combattre la pollution environnementale, car qui dit construction illégale, dit assainissement illégal et non contrôlé. Il va sans dire également que le paysage est atteint lui aussi, sans parler de la dangerosité de certaines installations.

Il faut savoir que malgré les faibles moyens humains et techniques mis à notre disposition pour combattre ce fléau, qui touche toutes les communes voisines également, nous luttons, nous surveillons, nous réagissons, parfois jusqu'à être obligés de porter plainte et d'aller en justice.

La justice vient de nous donner raison sur 3 affaires, portées en justice depuis le mandat précédent, visant des constructions illégales dans le Bois des Réaux et le Bois de la Bourse. Ces 3 affaires se sont soldées par la démolition des constructions et la remise en état du site.

La commune continuera à réagir tous les jours en ce sens pour le bien-être de tous.

La commission urbanisme

Rappel : une construction illégale ou toute modification, extension de construction sans autorisation n'est que source de problèmes pour celui qui les a réalisées et pour un éventuel futur acquéreur.

La méconnaissance des règles d'urbanisme fait peser des risques importants sur la construction litigieuse et sur son propriétaire pouvant aller jusqu'à la démolition. La vente de l'immeuble irrégulier ne fait pas obstacle à la mise en œuvre des sanctions civiles, pénales et administratives, dont il est susceptible de faire l'objet. Au titre de sa mission, le notaire doit informer l'acquéreur des risques et contraintes qui pèsent sur l'immeuble, particulièrement le risque de ne pouvoir reconstruire en cas de sinistre.



Des nouvelles du projet de Bassin Nautique de la Communauté de Communes des 2 Vallées

Ce futur centre nautique à Milly-la-Forêt est un équipement très attendu par l'ensemble des habitants de la CC2V.

Cet équipement aquatique couvert sera situé sur l'emplacement de l'ancienne piscine, fermée en septembre 2008.

Le projet, initié en 2012, a été relancé avec la ferme volonté du Conseil Communautaire actuel, de répondre aux besoins identifiés sur notre territoire communautaire.

Ce projet communautaire structurant, moderne et attractif fera partie des belles réalisations de la CC2V.

Les travaux de finitions, après les vérifications réglementaires d'étanchéité des bassins, sont en cours.

Depuis le mois de février 2017, le bassin est « hors eau et air » et permet la finalisation de la pose du chauffage au sol. Une fois les bassins terminés et carrelés, viendra la pose des équipements de bassins : les plots de départ posés sur les murs quais, les lignes de séparations des couloirs de natation, les divers ancrages pour la mise en œuvre de jeux pour l'apprentissage, mais aussi des ancrages pour la mise à l'eau des personnes à mobilité réduite.

A cette étape, il ne restera que peu de temps avant d'enfiler les maillots de bain...

Le Projet comprend :

- ▶ **Une surface bâtie de 3 000 m²** et une zone de stationnement,
- ▶ **Trois bassins couverts**, dont un bassin de nage et un bassin d'apprentissage et d'activités,
- ▶ **Un espace forme et bien-être** comprenant une salle de fitness de 120 m², un hammam, deux saunas avec parois vitrées de 10 m², une zone équipée de douches variées à jets massant, un espace détente isolé des circulations et très calme, proposant, musicothérapie, aromathérapie..., et un espace solarium.
- ▶ **Des espaces extérieurs de 4 000 m²** renforçant l'attractivité estivale de l'équipement par des solariums à la fois végétaux et minéraux.

Le projet a été pensé dans le sens du Développement Durable, faisant notamment appel à la technique de géothermie pour le chauffage

Effervescence dans les bassins

En avril dernier, à l'issue de la séance publique dédiée au vote du budget primitif 2017 de la Communauté de Communes des 2 Vallées, son président, Pascal Simonnot, a proposé aux élus communautaires de venir découvrir le futur centre aquatique où l'équipe du chantier attaquaient les finitions.

Le 20 avril 2017, c'est une vingtaine d'élus qui découvraient l'impressionnant équipement, guidés par leurs confrères en charge du suivi de l'opération : les longs couloirs et nombreux locaux techniques spécifiques à sa conception bioclimatique, ses traitements par l'ozone et sa géothermie, les spacieux lieux d'accueil distincts pour le public et les scolaires, l'étage dédié à la gestion administrative... et bien entendu le majestueux dôme de verre, d'acier et de bois avec ses deux bassins de nage et son espace enfant équipé de nombreux jeux d'eau loin des simples pataugeoires d'antan. Seul l'espace bien-être était inaccessible car, à quelques semaines de la livraison, une quarantaine d'ouvriers, tous corps de métiers confondus, œuvraient sans relâche de tous côtés !

Une visite qui a ravi tous ses participants : pour preuve, les « super ! », « fabuleux ! » et « grandiose ! » fusaient pour décrire leurs impressions.

S.C déléguée communautaire, rapporteur des informations transmises par la CC2V

Photos : S.Chappot le 20 avril 2017



L'inauguration est d'ores et déjà programmée en septembre prochain lors des Journées du Patrimoine sous la bannière « Jeunesse et Patrimoine », une fête que chacun des 20 000 habitants du territoire accueillera certainement avec plaisir !



La chorale des enfants



11 Novembre



Concert Mme Hardouin



Les Solistes du Gâtinais



Les évènements conviviaux du semestre

Il s'en passe des choses à Soisy, tout le monde est lancé et tout le monde s'y met !

Depuis le dernier journal à l'automne, beaucoup de rencontres conviviales et culturelles où, habitants et acteurs du village, élus et tissu associatif se rencontrent.

Après une magnifique exposition de peinture et 2 beaux concerts en fin d'automne, puis un Noël intergénérationnel avec spectacles, marché... suivi de la cérémonie des vœux, un carnaval endiablé faisant le pied de nez à l'hiver donna encore aux soiséens l'envie d'échanger, de participer et... de mettre la main à la pâte.

Une manifestation s'achève, une autre est en préparation. Il faut dire que depuis la rentrée 2016, l'école n'est pas en reste pour nous soumettre idées, projets... tels une chorale d'enfants, une soirée pizza pour récolter des fonds pour l'école...

Il y a les moments où l'on s'amuse, et il y a les moments plus sérieux où l'on se souvient, où l'on partage. Nos cérémonies du 11 novembre et du 8 mai monopolisent de plus en plus nos jeunes, petits et adolescents. Ils sont acteurs lors des cérémonies, s'intéressent à l'histoire du village et comprennent ce devoir de mémoire. Nous soulignons la participation active de l'école des deux tertres à ces commémorations, avec Mesdames Le Guilloux et Nevès.

Pour toute cette convivialité, soyez toutes et tous remerciés. Nous ne serons jamais assez nombreux pour partager ces moments et souhaitons que cela perdure.

S.C pour le conseil municipal



8 Mai



Les évènements conviviaux du semestre (suite)



Exposition de peinture

Voeux 2017



Soisy-sur-École **cherche un second médecin**



Dans le cadre de son développement économique, la commune est à la recherche d'un second médecin. Déjà actuellement, le cabinet du Dr. Chabaud refuse du monde. Aussi, il est préférable d'anticiper la venue de nouveaux habitants à Soisy. Pour ce faire, la commune a employé les grands moyens !!



16 décembre 2016

Noël intergénérationnel

Les enfants des écoles et nos aînés réunis autour d'un spectacle de Noël : la recette d'une journée vraiment réussie, émouvante et pleine de poésie.

Ce vendredi 16 décembre, un spectacle de magie offert par le CCAS a précédé la distribution des colis de Noël pour les anciens et des friandises pour les enfants.

Au pays des « Pourquoi Pas » on peut récolter des bonbons lumineux partout, même dans les cheveux des enfants, les pissenlits se transforment en pièces d'or, un sacré lapin sorti du chapeau tient la dragée haute à Bastien...

Ce spectacle plein de douceur et de poésie a enthousiasmé les enfants et bien fait sourire les plus grands. Si, si, je les ai vus !

Ensuite le Père-Noël est arrivé, c'est toujours le même à Soisy, il a réservé la période, rien que pour nous. Alors, il y a bien sûr ceux qui sont

grands et qui n'y croient plus...mais bon, le temps d'un après-midi, c'est tellement bien de jouer le jeu pour accompagner les frimousses émerveillées.

Plus tard, dans notre église St Aignan, tout le village était réuni autour d'un concert de chants de Noël proposé par l'école élémentaire des 2 tertres. Cet instant magique a ému tout le monde, tant par la qualité du travail des enfants et de leurs institutrices, Mesdames Neves et Le Guilloux, leur investissement, que par cette communion villageoise ressentie.

Le Père Noël, sûrement le même, n'a pas pu résister à nous rejoindre à la fin du concert !

Grand merci à toute l'équipe enseignante, à Muriel, Mélanie, Céline, Yvette, Danièle, Laure, les 2 Bernard, Guy... et toutes celles et ceux qui ont rendu cette journée si belle et chaleureuse.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Nous ont quittés,	
JEANNETEAU née DELAUNAY Janine	15/11/2016
RENOU Laurent	02/12/2016
GRUÈRE Paul	05/12/2016
GASNIER Georges	14/12/2016
BRIERRE Dimitri	15/12/2016
OLANIÉ Odile	28/12/2016
GAZZOLA Claude	20/01/2017
LEGUAY Patrick	03/02/2017
BENNEGEN Paule	13/02/2017
NIGON née GEORGES Danièle	03/03/2017
QUENTIN Luc	13/04/2017
BASTIEN Roland	21/04/2017

MARIAGES

GUILBAUD Patrick	25/04/2017
LENNE Bernard	01/05/2017
ALBARET Michel	24/05/2017
MARIAGES	
ROUSSEAU Gilles et CARTEAUX-CANELLA Nicole	29/10/2016
PLATEL Olivier et DALLIDET Catherine	18/03/2017

NAISSANCES

ROUTHIAU Mathilde	01/12/2016
RUELLE Faustine	27/12/2016
DOS SANTOS Pablo	31/12/2016

Donnons la parole aux enfants

Pour nous, les NAP (nouvelles activités périscolaires), c'est quoi ?



“ Nous faisons plein d'activités sympas où nous apprenons plein de choses. ”

“ La sortie en forêt, on a adoré. On a trouvé des traces d'animaux. On a appris à les reconnaître et connaître qui les avaient faites. Après on a créé un carnet d'identité. C'était super. Nous avons fait une forêt en 3D, mais nous ne l'avons plus car elle a brûlé avec l'incendie du foyer, il nous reste les photos pour s'en souvenir. C'est pareil, pour le théâtre d'ombres qu'on avait fabriqué l'année dernière avec Florence, on s'était bien amusé à créer des personnages. ”

“ Pour le carnaval, construire la chouette et s'en mettre plein les doigts, c'était super génial. Dommage d'avoir dû la brûler, elle était trop belle. Les ailes de notre chouette avec nos mains, c'est trop bien. ”

“ La création de cartes en kirigami (technique de découpage), j'ai adoré et aimerai en refaire. C'est un peu dur pour les plus petits de notre groupe. Florence nous a bien expliqué, il fallait faire très attention et être concentré. La mosaïque, c'est génial aussi. ”

“ Quand on peut aller dehors, on peut faire des jeux, c'est sympa (Saturnin, terre-mer-océan, épervier, le lutin, et plein d'autres). Parfois, on va au stade. ”

“ On s'entraide, on se bagarre, mais finalement, c'est bien pour se connaître mieux. On est plus copains. ”

“ Moi, je suis super contente lorsque je sais que je vais aux NAP. On apprend plein de choses nouvelles et pas nouvelles qu'on aime faire. ”

“ On aimerait jouer avec les jeux de société aussi et faire des puzzles. ”

“ On ne fait pas si on n'a pas envie, ça arrive quand on est fatigué. Nous ne sommes pas obligés de participer aux activités si ça ne nous plaît pas. Mais on ne doit pas faire de bruits pour ne pas déranger les autres. Alors on peut jouer dans notre coin, au Kapla, au Lego, ou bien lire un livre. ”

“ On s'entend bien avec Nathalie, Laure et Florence. Elles nous apprennent plein de choses. On peut poser des questions, et quand elles ne savent pas, on a toujours la réponse la séance suivante. ”

“ Pendant les Nap, on apprend aussi à mieux se connaître, à aider les plus petits. ”

Texte écrit en collaboration avec les enfants de maternelle et d'élémentaire.

Pour la maternelle :

Ashley B(MS), Romane B(MS), Estelle D(GS), Chloé.D(GS) Nolan DS(GS), Raphaël G(MS), Romance L(MS), Mérédiith L-L(GS), Lola L-L(GS), Rayan M(GS), Léa M(GS), Swan O-L(MS), Clément R(MS), Mathieu S(MS), Axel V(GS)

Pour l'élémentaire :

William B(CP), Flavien C(CE1), Mélina DF(CM2), Lou H(CP), Esteban H(CP), Lili-Rose K-D(CP), Lou L(CM2), Lee Ann LN(CE2), Quentin L(CE2), Lena L-L(CE2), Kylian M-N(CM2), Sheyene O-L(CP), Angelo P(CP), Cloé P(CM1), Mathis P(CP), Maxime P(CM1), Nathan P(CE1), Théo Q(CP), Valentine S(CE2), Grégory S(CE1), Léa T(CM1), Emerick V(CE1)



A l'école élémentaire des Deux Tertres...

A l'école élémentaire des Deux Tertres, les enfants se sont très vite investis dans les projets lancés par les 2 enseignantes de l'école : Mmes Neves et Le Guilloux. Le projet porte cette année sur l'environnement : dès le mois de septembre, la mise en place du potager se fait progressivement avec l'investissement de tous les partenaires de l'école : parents, mairie ! D'autre part, ce projet pourrait s'élargir grâce à la subvention du ministère de l'environnement. Courant décembre, les enfants participent un mercredi matin à l'action : « Plantons nos paysages », en partenariat avec le PNR, qui a permis aussi à la cour de récréation de voir 3 arbres plantés dans la partie pelouse, non loin du potager.

Durant une semaine d'octobre, les enfants se sont amusés à jouer aux goûteurs : deviner un aliment, le trouver sucré, salé, amer... et cuisiné ! Les parents de l'école ont pu passer un moment gourmand le vendredi soir pour déguster les œuvres culinaires de leurs enfants et celles des nombreux parents présents ce soir-là ! Cette semaine-là, les jardinières voient aussi le jour et fleurissent la cour de récréation !

Décembre voit dans la classe la préparation du marché de Noël : petits objets à vendre qui feront un succès au moulin des Noues ! Avant les vacances, les enfants assisteront à un spectacle de



magie organisé par la mairie en collaboration avec les Amis de Soisy : succès garanti ! Le soir, ils ont présenté leur chorale de Noël à l'église de Soisy qui fut un magnifique succès : l'église était remplie !

Les mois suivants, les enfants ont pu déguster galettes (encore merci à la boulangerie qui les a offertes) et crêpes à la sortie des classes grâce à l'investissement des parents, des enfants.

Février et mars ont vu la préparation du Carnaval avec la réalisation des masques : coccinelles, papillons et abeilles se sont promenés un beau dimanche sur Soisy !

Mardi 2 mai, randonnée USEP, qui nous a fait partir de La Ferté-Alais pour arriver au musée volant de Cerny.



Les enfants ont aussi voulu faire leur matinée « Essonne verte Essonne propre » qui leur a fait réaliser l'importance de mettre ses déchets à la poubelle et qui n'hésite pas à rappeler à leurs parents que les mégots par terre, ce n'est pas un bon geste pour l'environnement !

Ensuite, est venu le temps de la tombola : vente de billets faite par les enfants chez leurs proches afin de récolter des fonds pour financer les divers projets au sein de l'école. Le tirage au sort s'est fait le 5 mai 2017 lors d'une soirée pizza réussie, où tout le monde a pu profiter de ce moment convivial et qui a permis à quelques Soiséens de se retrouver pendant cette soirée, et de partir avec leurs lots : entrées dans des zoos, parcs.. et un baptême en para-moteur !

Cet argent récolté permet aussi de faire des sorties : les enfants se sont amusés à grimper aux arbres à l'Atout Branches de Milly La Forêt durant une matinée : courage, rires et plaisir étaient au rendez-vous pour tous. Ils ont ensuite pris le chemin du Cyclop pour aller admirer cette merveilleuse sculpture d'une Soiséenne : Niki de Saint Phalle ! Une première pour beaucoup !

Reste à aller faire un tour du côté de Giverny pour aller admirer les jardins de Monet, et finir en s'amusant par la visite, normalement, de Terra Botanica !

Les enseignantes remercient toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de ces différentes manifestations, à la réalisation de ces divers projets... qui permettent de voir le sourire des petits et des grands !

Amélie Le Guilloux, Directrice de l'École Élémentaire.



Emilia en contre-attaque, premier match à Soisy

L'ÉQUIPE FÉMININE de Soisy

ou la genèse d'une épopée



1895, le British Ladies football club, en tenue de rêve, idéale pour jouer au football

Le football féminin est né outre-manche, le 9 mai 1881, la première rencontre officielle opposa les équipes d'Angleterre et d'Écosse. Il y a eu davantage de curiosité et de commentaires sur les tenues des joueuses (elles portaient des collants de couleur) que sur la qualité du jeu et bientôt une défiance se généralisa envers cette nouvelle pratique.

En 1917, la première rencontre en France réunit deux équipes du club « Fémina Sport ». Le public était au rendez-vous, de tournées en matchs d'exhibition. Le football féminin était lancé.

Mais le 5 décembre 1921, la Football Association décida d'interdire la pratique féminine au nom d'une misogynie (à peine cachée). « La maternité c'est un sport aussi, le vrai sport de la femme » dit Robert Miles membre de l'équipe national de cricket d'Angleterre.

Il faudra attendre les années 1970 pour que les fédérations européennes reconnaissent à nouveau le football féminin.

En juin 2019, la France accueillera la coupe du monde de football féminin.

A Soisy sur Ecole, on se prépare à l'événement

Chez nous, tout commença en septembre 2015 quand Juliette et Déborah proposèrent à d'autres jeunes femmes de les rejoindre le

lundi soir au stade de Soisy sur Ecole pour « taper » dans la balle.

Parcours physique, travail technique, petit match pour finir et l'incontournable 3^{ème} mi-temps, tous les ingrédients qui concourent à la naissance d'une équipe étaient en place.

Mais il fallait étoffer le groupe.

Lucie et Thibault se mirent au travail et de nombreuses affiches prometteuses habillèrent rapidement les poteaux des rues de Soisy et des alentours.

De Maisse, d'Etampes et de Champcueil des sportives débutantes ou confirmées vinrent compléter l'effectif.

Mais il manquait quelque chose: la compétition.

En septembre 2016, Luis (éducateur et joueur des vétérans de l'USSE) décida de manager le groupe, il avait le temps, l'expérience et la compétence.

Notre équipe autour de Luis



Interview de Déborah Houillon

Deborah, comment est née l'idée de créer une section de football féminine à Soisy ?

Nous avons l'habitude, entre mamans, d'accompagner nos enfants au cours de tennis, la volonté de se retrouver de nouveau pour se défouler et se faire plaisir en pratiquant un sport d'équipe est née ainsi. Le football s'est imposé à nous. Juliette qui entraînant la section des débutants, propose notre candidature à l'USSE. Le président a tout de suite été enthousiaste. Flyers imprimés dans l'entreprise familiale, distribués à la sortie de l'école, affichés dans les commerces, une publication sur Facebook et déjà 19 personnes lors du premier entraînement de juin 2015. C'était parti. Juin 2016 : Luis Machado prend le relais de Juliette et commence à nous entraîner avec une grande motivation. Depuis il est resté à nos côtés et ne cesse de croire en nous.

Quel plaisir ressens-tu quand tu joues au football ?

J'aime l'apprentissage de ce sport et le plaisir d'une pratique collective. J'ai retrouvé autour de moi des amies d'enfance, Lucie et Marjorie. Des liens forts se sont créés avec des personnes de Soisy et des communes voisines. Notre volonté maintenant est d'offrir une victoire à notre coach.

As-tu des difficultés particulières pour concilier football et vie de famille ?

Avec les enfants, ce n'est pas toujours simple à vivre, cela demande une bonne organisation mais heureusement je peux compter sur ma famille à Soisy-sur-École et sur mon conjoint. J'ai ainsi le temps d'aller m'entraîner et de jouer le samedi. Merci à toutes d'avoir fait en sorte que ça fonctionne, Merci à Luis pour le temps et le plaisir qu'il consacre à notre groupe, merci grandement au club pour son soutien. L'équipe n'est pas fermée vous pouvez toujours nous rejoindre en vous rapprochant du club.



Communion d'avant match autour de la capitaine

Franck et moi, nous serions les arbitres et Anne Marie la capitaine de l'équipe.

L'USSE engagea l'équipe en football féminin (adultes à 7) dans le championnat de la ligue de Paris. Nos adversaires seront Avon, Wissous, Boussy, Choisy le roi, Etampes,

Le samedi 22 octobre 2016, la première rencontre officielle d'une équipe féminine de l'USSE opposa Soisy à Etampes au stade municipal devant de nombreux supporters, dont Cécile Kinsky, formée en jeune à l'USSE, et dont la carrière sportive se poursuit à Juvisy, au Val d'Orge et à Etampes.

Ce fut une première défaite, d'autres suivront rapidement sans entamer l'enthousiasme des joueuses dont chaque but marqué est particulièrement célébré (au grand désarroi de leur coach pour qui le résultat final reste le plus important).

Mais il manquait un peu de folie

Ce sera fait en mai 2017, l'équipe féminine s'envolera vers l'Espagne pour participer le temps d'un week-end à un grand tournoi international à Barcelone qui réunira plus de 90 équipes européennes.

L'avenir

Le plus difficile reste à inscrire ce groupe dans la durée, pour cela il faudra garder cette fraîcheur et cette motivation malgré les départs inévitables (quelques-unes de nos joueuses vont rejoindre la nouvelle équipe de Ponthierry) et obtenir sur le terrain quelques résultats pour ne pas céder au découragement.

Bernard JUNG
Secrétaire USSE

L'avis de Luis Machado, coach du groupe

Cette belle équipe féminine, a les qualités essentielles pour progresser :

Esprit d'équipe, motivation et envie de jouer ensemble.

Il faut maintenant continuer à acquérir les bases techniques car beaucoup de nos joueuses sont venues tard au football, à perfectionner le sens tactique du jeu et à manifester suffisamment d'agressivité pour conduire à la victoire, tout en respectant l'adversaire et les règles du football

Cette progression, ce fera par un entraînement régulier et intense

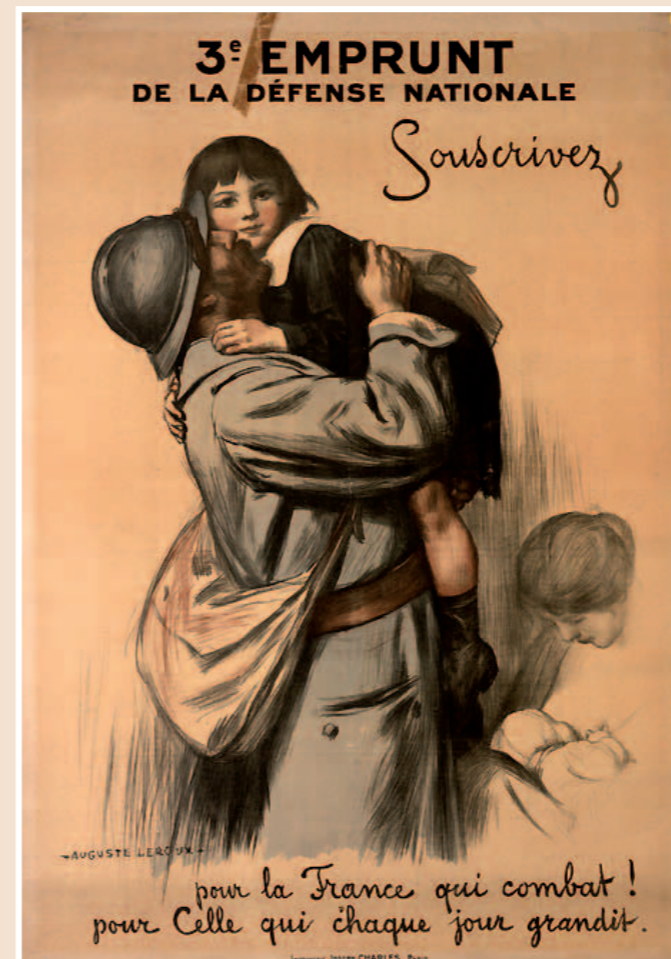
Retrouver sur le site du club « usse.free.fr » l'agenda et les résultats de toutes nos équipes.

Éléments d'histoire

de Soisy-sur-École

Les temps modernes (2) :

La vie quotidienne, pendant la guerre et après.



Pendant la guerre : nous avons déjà mentionné que les archives du conseil municipal contiennent extrêmement peu d'allusions à la guerre de 1914-1918.

On en trouve cependant quelques unes, très rares : le 10 Août 1914, on mentionne les difficultés rencontrées pour la fin des moissons et battages, faute de bras, et on demande l'affectation d'un chômeur pour remplacer le boulanger mobilisé. Ensuite, il y a des actes de solidarité, et les différentes mesures, lois, décrets, dont le conseil va assurer l'application. C'est ainsi qu'en Décembre 1914 on vote 100 Francs pour le Comité Franco-Belge, afin de venir en aide aux réfugiés Belges qui ont fui leur pays envahi, et, en Décembre 1915, 60 Francs pour la « journée du Poilu ».

Le 20 Février 1916 -veille du début de la bataille de Verdun-, on vote 100 Francs pour devenir « membre bienfaiteur de la section d'Etampes de la Fédération Nationale des Mutilés des armées de terre et de mer » ; en 1917, 50 Francs pour la journée des soldats tuberculeux.

Les communes, comme de nombreux particuliers, souscrivent aux Emprunts de la Défense Nationale ; selon le vocabulaire de l'époque, on « achète une rente » en versant à l'emprunt le capital correspondant, de l'ordre de 1000 Francs par

exemple pour une rente annuelle de 50 Francs. La commune souscrit ainsi au deuxième emprunt (Octobre 1916), puis au troisième (Décembre 1917). Les particuliers sont aussi incités à changer les pièces d'or de leurs économies contre des billets de banque, car l'or est nécessaire au pays pour acheter à l'étranger matières premières et produits stratégiques ; beaucoup le font, même modestes, espérant ainsi contribuer à la victoire et aider ceux des leurs qui sont au front.

En Novembre 1918, à la veille de l'armistice, on vote 50 Francs pour aider les agriculteurs des régions dévastées à reconstituer leur matériel.

Différentes mesures avaient été prises pour adapter l'économie au temps de guerre : la loi du 6 Octobre 1916 portait sur la mise en culture des terres abandonnées et l'organisation du travail agricole. A ce titre, la commune demande en Mars 1917 au « Service de ravitaillement » de lui attribuer 150 quintaux de semences de pommes de terre, livrables en gare de Ponthierry, et s'engage à les rembourser après la récolte, en Décembre suivant, soit en nature, soit en numéraire.

Une loi d'Août 1917 encadrait la résiliation des baux ruraux par suite de la guerre : le conseil municipal met en place une « Commission de conciliation ». Une autre loi concerne la « modification des baux à loyers du fait de l'état de guerre », là encore une commission arbitrale est mise en place en Avril 1918. Une autre commission encore est créée en Septembre 1917, chargée de la répartition des réquisitions pour le ravitaillement de l'armée.

Plusieurs conseillers municipaux sont aux armées, et il faut malgré tout continuer à gérer la commune: budget, routes et chemins, personnel communal, bâtiments communaux, service médical gratuit (6 personnes en 1920) et secours pour les plus pauvres... La guerre a empêché le fonctionnement normal des institutions : aucune élection n'a eu lieu pendant sa durée: il n'y aura d'élections municipales qu'à fin 1919.



L'inflation : la guerre avait entraîné des pertes humaines et matérielles considérables, sans parler des dépenses militaires. Charles Reibel, ministre français des Régions Libérées de 1922 à 1924, indiqua dans un rapport (1) que la France avait à reconstruire 280 000 maisons et 4000 établissements industriels, à réparer 420 000 maisons, 54 000 km de routes et chemins, 1100 km de voies navigables, et devait remettre en valeur 3 340 000 hectares de terres de culture (l'équivalent de 6 départements). Selon ce rapport, les coûts liés à l'effort de reconstruction, et les pensions à verser aux victimes de la guerre, étaient estimés à plus de 200 milliards de francs. A titre de comparaison, le PIB de la France avant 1914 était de l'ordre de 36 milliards de francs-or.

Certes, les traités de 1919 obligeaient les vaincus à « réparer » les dommages de toutes sortes causés aux vainqueurs. L'Allemagne devait notamment verser, sous diverses formes, 69 milliards de marks-or (2) à la France qui, de tous les alliés occidentaux, était de loin celui qui avait le plus souffert de pertes humaines et matérielles, la grande majorité des combats du front Ouest s'étant déroulée sur son sol.

L'Histoire des années 1920-1930 en décida autrement, et dans les faits, l'Allemagne n'indemnisait peu à peu la France qu'à hauteur de 9,5 milliards de marks. Notre pays, pour l'essentiel, assumait donc seul, les coûts gigantesques résultant de la guerre et de ses suites.

Le résultat était inévitable : en 1928, le gouvernement se résigna à officialiser la dévaluation considérable du franc, qui perdait 80% par rapport à sa valeur de 1914.

La guerre avait donc eu raison du Franc Germinal (le « franc-or ») dont la stabilité pendant un siècle avait accompagné le développement économique et industriel du pays.

Dès la fin de la guerre, les prix « flambent » donc, et le conseil municipal doit prendre des décisions ; en Septembre 1919,

il accorde une « indemnité de cherté de vie » (2,50 Francs par jour), au Secrétaire de Mairie et au Garde Champêtre (leurs traitements de base respectifs étaient alors de 800 et 1226 Francs par an). L'inflation se constate aussi sur le tarif d'équivalence des « journées de prestation » (ces trois journées par an que les habitants, avec les moyens dont disposaient les fermes, devaient consacrer à l'entretien des routes et chemins). En 1922, ces tarifs sont de 7,50 Francs pour une journée d'homme, et 12,75 Francs pour un cheval, soit environ 4 fois plus qu'en 1870. On voit d'ailleurs apparaître une prestation nouvelle : celle de la journée de voiture automobile, estimée à 7,50 francs, plus 4,80 Francs par cheval vapeur. Ces « prestations », que nous avons déjà évoquées, étaient une survivance archaïque des corvées de l'Ancien Régime ; en Avril 1927, le conseil décide de remplacer les prestations d'hommes par une taxe vicinale, mais maintient les prestations d'animaux et de véhicules.

L'argent manque : il existait une taxe annuelle pour la possession de chiens : elle variait de 1 à 4 Francs en 1855 ; en 1931, une loi vote un plafond pour cette taxe ; Soisy l'applique : 15 Francs pour les chiens de 1^{ère} catégorie (chiens d'agrément et chiens de chasse), et 5 Francs pour les chiens de 2^{ème} catégorie (chiens de garde de troupeaux).

En 1935, on vote le principe d'une taxe de colportage qui s'appliquera aux colporteurs venant vendre sur la

commune ; cette taxe, en 1938, sera fixée à 1 Franc par jour pour les colporteurs « en voiture » et à 0,50 Franc pour ceux qui portent leurs marchandises « à dos d'homme ».

Le conseil municipal est amené à s'intéresser à des sujets très divers : En 1917, pour respecter une loi de 1916, la commune loue un local situé rue des Fourneaux : ce local devra être utilisé par les cultivateurs de la commune qui désirent distiller leur marc. En 1923, la commune, conformément à un arrêté préfectoral de Décembre 1922, désigne un représentant pour contrôler de façon permanente les viandes dans la « tuerie » (c'est-à-dire les abattoirs « privés ») sur son territoire : ce sera le garde champêtre, qui estampillera les viandes de bonne qualité. Une taxe de 2 centimes par kilogramme de viande abattue sera prélevée, pour rémunérer le vétérinaire inspecteur et son auxiliaire.

En Janvier 1921, la commune achète un corbillard d'occasion, pour 1500 Francs. En 1923, elle fixe les tarifs. La rémunération sera de 10 Francs par corps (puis 15 Francs à partir de 1927); le conducteur titulaire pourra utiliser le corbillard pour d'autres communes, mais il devra reverser une contrepartie à Soisy.

La vie scolaire : un arrêté ministériel de 1922 prévoyait que les communes pouvaient fixer librement chaque année la date de 6 journées des congés scolaires. A Soisy, on retiendra chaque année la semaine de Noël au Nouvel An.

Le conseil demande, en 1936, la création d'une « classe enfantine », et prend l'engagement d'en assurer l'entretien pendant 10 ans, et de rétribuer la « femme de service ».

En 1937, il vote une résolution contre la « gémination scolaire » (la mixité).

La santé : En Février 1923, la commune décide d'accorder une indemnité de logement de 500 Francs par an au nouveau docteur : celui-ci a fait valoir qu'il a des « frais généraux trop élevés pour une petite clientèle », et le conseil a considéré que « la présence d'un docteur habitant dans la commune offre des avantages incontestables ».

En Avril 1927, le docteur adresse au Maire une lettre pour se plaindre des « procédés déloyaux de certains habitants » à son égard. Le conseil émet un vote de sympathie pour le docteur, « flétrit les procédés déloyaux », assure le

docteur de « son appui moral dans la défense de ses intérêts » et lui affirme son désir de le voir rester dans la commune.

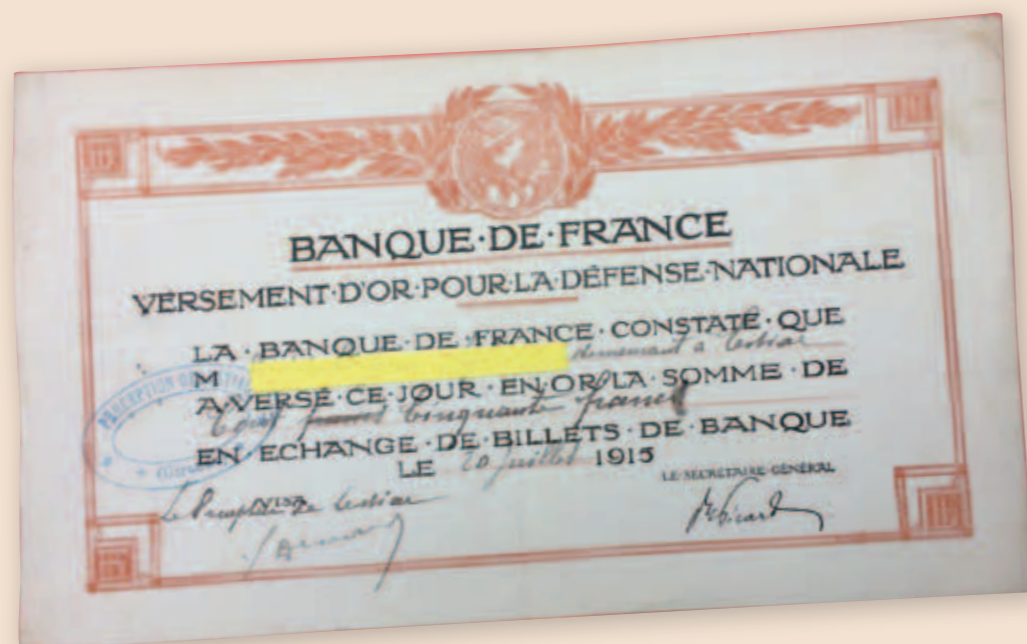
Il n'y avait alors pas de pharmacie à Soisy, et les pharmacies des bourgs voisins avaient l'habitude de faire procéder par leurs employés à des « tournées » dans les campagnes et villages, en avertissant à coups de klaxon les habitants, qui pouvaient alors commander ou acheter des médicaments. Or, une loi de Septembre 1936 vient à supprimer ces facilités. Le Syndicat de défense des pharmaciens proteste, et les communes rurales, dont Soisy, s'associent à ces protestations.

Un an plus tard, le conseil « approuve l'action du Syndicat Médical de Seine et Oise pour lutter contre la paperasserie excessive qui est imposée aux médecins » (déjà...)

En même temps, le conseil proteste contre la charge d'Assistance restant aux communes selon les départements, le solde étant à charge de l'Etat : les communes de Seine et Oise doivent prendre à charge 54%, alors que celles des Landes, par exemple, n'en prennent que 18%.

De nouveaux dispositifs de solidarité se sont ajoutés, depuis le début du 20^{ème} siècle, à ceux que nous avons évoqués dans les articles précédents. Selon les ressources des familles, le conseil, en application de nouvelles lois, détermine et attribue des allocations aux familles nombreuses (de 5 à 7,50 Francs par mois), des aides à domicile (15 Francs par mois, par exemple, pour une veuve de plus de 70 ans), l'assistance aux femmes en couches (1 Franc par jour, loi de 1913 et loi de 1917). En 1922, le conseil vote diverses « assistance(s) obligatoire(s) aux vieillards infirmes et incurables », pour un total mensuel de 15 francs. À suivre...

Claude Alard



(1) Voir le site « les-crisis.fr »

(2) L'Allemagne devant assurer le règlement de la quasi totalité des dommages de guerre, ceux-ci furent exprimés en marks-or. En 1914, 1 mark-or valait 1,23 franc-or.

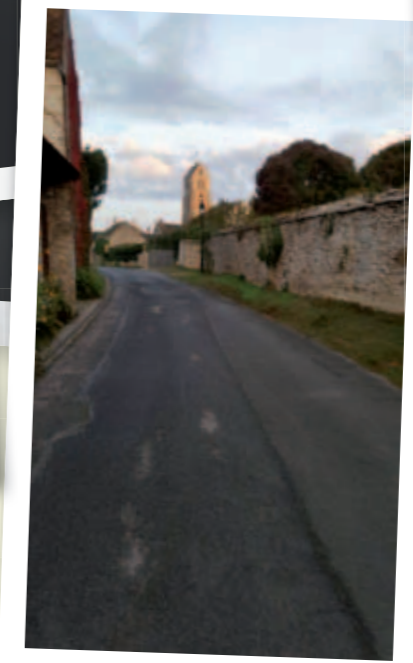
Nous renouvelons l'appel lancé précédemment : nous manquons d'informations sur les liens exacts avec Soisy des soldats suivants, morts pour la France en 1914-1918 : HULOT Marie, LION Emile, PETIT Henri, LARIVIERE Léon, dont les noms figurent sur le Monument aux Morts, ainsi que sur : P. GUIGNARD, et A. LACOMBE, dont les noms sont inscrits sur une plaque dans l'église. Merci par avance à toutes les personnes qui pourraient nous renseigner à leur sujet.



M^{me} Kay Wrigglesworth



M^{me} Kay Wrigglesworth



M. Alain Zombori



M. Alain Zombori



M^{me} Laurence Létévé

Résultat du concours photo « SOISIMAGE »

Un jury, composé de la commission communication de la commune et d'un professionnel extérieur, a examiné les photos des 5 participant(e)s avec le plus grand intérêt. Les critères de choix ont été, non seulement la qualité photographique des documents, mais aussi, leur originalité, la représentativité d'un endroit du village à un instant « t », que chacun pourra identifier facilement.

Ce concours, sans prétention, a pour simple but, non seulement de mettre en valeur les talents des uns et des autres, mais aussi d'organiser des manifestations conviviales où nos administrés se rencontrent, échangent et partagent en plus de leur passion, des moments chaleureux.

La qualité des clichés a été telle, qu'il a été décidé de choisir, en plus de la photo destinée à la couverture, 2 clichés de chacun des candidats. Elles illustrent cette double page. 2 photos également ont obtenu le coup de cœur du jury. Toutes les photos retenues passeront également en diaporama sur le site de la commune.

Pour la couverture du magazine, le choix s'est porté sur une photo pouvant s'adapter à la saison de parution du journal, en plus de ses qualités techniques.



M^{me} Laurence Létévé



M^{me} Claire Thiebault



M^{me} Claire Thiebault



Les résultats

Photo de couverture :
M^{me} Kay Wrigglesworth

Les photos choisies pour la double page :
M. Alain Zombori
M^{me} Claire Thiebault
M^{me} Kay Wrigglesworth
M^{me} Laurence Létévé
M. Maxime Terrier

Le coup de cœur du jury :
M^{me} Laurence Létévé

Le coup de cœur du jury pour la photo de nuit :
M^{me} Claire Thiebault



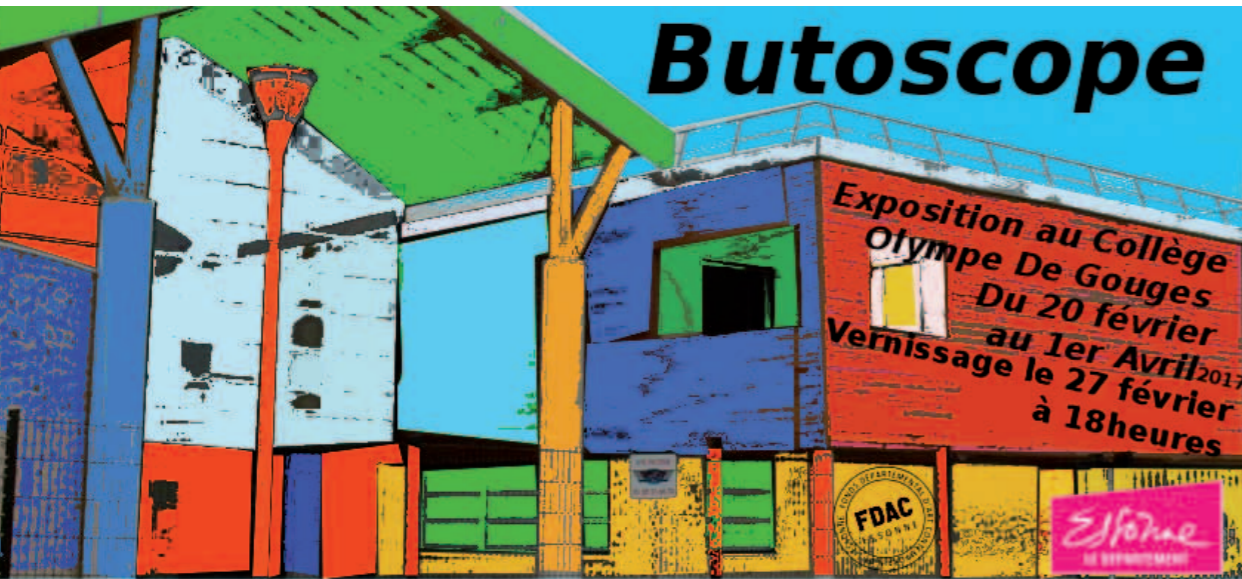
M. Maxime Terrier



M. Maxime Terrier



M^{me} Claire Thiebault



BUTOSCOPE

Une exposition d'art contemporain organisée par les élèves de 3^{ème}

Le collège Olympe de Gouges a établi un partenariat avec le Fonds Départemental d'Art Contemporain (F.D.A.C.) afin de réaliser une exposition. Le F.D.A.C. nous a proposé une quinzaine d'œuvres en rapport avec notre thème Art & Industrie. Les 3 classes de 3^{ème} ont chacune voté pour une œuvre. Nous avons donc retenu :

- Brest, d'Alain Bublex ;
- Kaléidoscope, de Liu Zhenchen ;
- Magnéto, de Frédéric Plateus.

Pour nous présenter les œuvres et nous préparer pour le vernissage, deux médiatrices du domaine de Chamarande, Stéphanie Grosfilley et Nelly Fin, sont venues nous voir plusieurs fois. Elles nous ont aidés à décrire ces œuvres et à les interpréter.

Tous les élèves ont été répartis sur plusieurs ateliers : cibler les invités, rédiger et créer les invitations, créer les flyers et les affiches, organiser et modéliser la salle d'expo, préparer le buffet, créer nos badges, réaliser des reportages photos et vidéos, les médiateurs et les managers.

Le 14 octobre 2016, nous avons effectué une sortie au château de Chamarande. Nous avons visité l'exposition « Corps narratifs », et avons été initiés à la scénographie avec M^{me} Grosfilley et M^{me} Fin.

Le 7 février 2017, le FDAC a livré les 3 œuvres. Les

techniciens ont passé plus de 3 heures à tout installer. Le lundi 20 février 2017, les derniers préparatifs ont commencé : tapisser la salle d'exposition, mettre au propre les listes des parents invités, organiser la sécurité, rappeler le rôle de chacun, imprimer la signalétique... Le vendredi, la classe a été divisée en 2. Le 1^{er} groupe a nettoyé la salle, terminé l'aménagement des espaces en technologie. Le 2^{ème} groupe a décoré la salle d'exposition, finalisé la liste des parents invités, plastifié les badges, organisé les ateliers, commencé à aménager le collège pour recevoir les invités...

Le même jour, à 13h30, les médiateurs ont bénéficié d'une répétition devant un jury composé de certains des professeurs du collège et du personnel administratif pour la 1^{ère} répétition avant le vernissage.

Le lundi 27 février 2017, à 14h, les élèves qui s'occupent du buffet se sont rendus en cuisine pour préparer les amuse-gueules.

Ce même jour, de 16h à 17h30 tous les élèves de 3^{ème} ont fini d'installer le buffet et les salles pour les différents ateliers. Chaque élève faisait partie d'un groupe :

- La sécurité qui s'occupait d'enregistrer les personnes dès leur arrivée.
- Les accompagnateurs qui dirigeaient le public vers les différents ateliers.

- Les attachés de presse qui expliquaient et s'occupaient de la journaliste du Républicain.
- Les médiateurs qui présentaient les œuvres.
- Les reporters, prenaient des photos et posaient des questions au public.
- Le personnel du buffet servait les personnes.
- Les élèves aux ateliers scénographiques, création graphique et vidéo.

Vers 18h les personnes commencèrent à arriver. Avec l'aide des accompagnateurs, le public visitait les différents ateliers, l'exposition puis finissait la soirée au buffet. La directrice du collège a fait un discours vers 18h45. La soirée s'est terminée vers 20h.

Le soir du vernissage 150 personnes environ étaient présentes. Une belle réussite !!!

D'autres images sur

<http://artsplaolymp.e.klablog.com/>

Article réalisé par les élèves



Hommage

à Niki de Saint Phalle

La rue de Milly à Soisy-sur-École se nomme désormais rue « Niki de Saint Phalle ». Cette décision a été prise par délibération du Conseil municipal. Hommage à l'immense artiste que fut Niki de Saint Phalle qui résida une trentaine d'années à Soisy, rue Grande, à l'ancienne auberge du Cheval Blanc.

Une page se tourne à la Médiathèque !

Après avoir animé la bibliothèque bénévolement pendant de nombreuses années, Florence Petitjean s'est engagée dans une formation qui lui a permis d'obtenir la qualification nécessaire pour animer, cette fois professionnellement, la bibliothèque du village.

Le prêt de livres s'est enrichi du prêt de CD et de DVD, transformant la bibliothèque en médiathèque. Ouvert au public, cet espace de loisirs et de culture a proposé, sous sa férule, des animations à destination des écoles, des très jeunes enfants avec « l'heure des bébés » et aussi des adultes dans le cadre des « apéros littéraires ».

Florence a travaillé en tandem pendant quelques années avec Peggy Marmier, venue apporter ses connaissances et son savoir-faire, toutes-deux succédant à Michel Albaret, sans lequel ce lieu culturel n'existerait pas.

Peggy nous a quittés pour la bibliothèque de Saint-Vrain, dans l'évolution de sa carrière professionnelle et aujourd'hui, Florence nous quitte pour de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons bonne route vers leurs nouveaux projets.

Un nouveau chapitre de l'histoire de la médiathèque va donc s'ouvrir.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont enrichi ce lieu, par leur engagement et leur disponibilité au service des lecteurs soisésiens, notamment Michel Albaret, Florence Petitjean et Peggy Marmier.

Muriel Changenet pour la commission culture et communication

Michel Albaret nous a quittés le 24 mai 2017 et notre village est dans la peine.

Figure incontournable de la vie communale, élu municipal durant plusieurs mandats, citoyen d'honneur de la commune, très impliqué dans la vie associative, Michel a su, par sa disponibilité, son goût des autres et son extrême gentillesse, se faire apprécier de tous. Les prochains bureaux de vote auront un goût amer sans toi, fidèle au poste jusqu'au bout. Michel, tu vas vraiment nous manquer...



« Plantons nos paysages » 7 décembre 2016 Environnement et convivialité

L'opération « Plantons nos paysages », partenariat entre la commune de Soisy-sur-École et le Parc naturel régional du Gâtinais français, a réuni ce 7 décembre dernier, une quinzaine d'adultes et 54 enfants de l'école élémentaire des 2 tertres.

Le projet d'aménagement de l'entrée sud du village, commencé en début d'année, correspondait à l'appel à projet du PNR « Plantons nos paysages ». Les communes, pour être choisies, devaient proposer un projet participatif réunissant les acteurs du village autour de l'un des thèmes emblématiques de la Charte du PNR. Soigner les entrées de Bourg, représente l'un de ceux-là.

Avant de candidater, nous avons donc pensé qu'il fallait profiter de l'occasion pour faire de cette opération un moment convivial. L'école, par l'intermédiaire de sa directrice Mme Le Guilloux, nos jardiniers bénévoles, des habitants intéressés par le sujet et l'entreprise TPS ont répondu présents à nos sollicitations sans hésiter.



Soisy-sur-École a fait partie des lauréates de cet appel à projet avec Cély-en-Bière et St Sauveur-sur-École sur les 69 communes du PNR.

Un travail en amont a alors commencé : prise de contact avec les agriculteurs voisins de l'opération afin de pouvoir établir un tracé des entrées agricoles, intervention de nos jardiniers pour préparer les massifs et intervention de l'entreprise TPS pour la réalisation des zones de stationnement en « terre-pierres », la réalisation des trous pour les arbres, l'apport de bonne terre... Nous n'oublions pas non plus le CCAS avec Yvette Labbé et nos 2 employés communaux, Benjamin et Ludovic qui ont travaillé sans relâche avant, pendant ...et après.

15 arbres fruitiers de variétés anciennes ont été plantés rue des Saules et se développeront au beau milieu d'une prairie fleurie. Rue de Milly, le petit massif du calvaire a été retravaillé en même temps que le trottoir voisin. 3 arbres ont été plantés dans la cour de l'école. Reste à réaliser dans les semaines à venir la délimitation des différentes zones ou massifs à l'aide de potelets en bois naturel.

Après le petit déjeuner convivial pour tous au foyer rural, les 2 chantiers ont été réalisés avec l'aide des enfants qui ont pelleté, semé et planté ! Ils ont écouté avec grande attention les explications des chargés de mission du PNR, mais aussi celles de Danièle, Josseline, Monique et Kay nos mains expertes en jardinage de la commune.

Les enfants ont repéré les différentes espèces d'arbres et leurs variétés, ils ont reconnu l'odeur du thym et autres...

Cette joyeuse matinée où tous les âges se sont mêlés s'est achevée par un apéritif repas organisé par Yvette. Nous nous sommes tous promis de renouveler ce genre de manifestation conviviale où chacun a un rôle à jouer dans le paysage et la biodiversité.

La commune remercie le Parc naturel régional du Gâtinais français et les chargés de mission Romain Bion, Julie Maratrat, Clément Rouleau, Kevin Danieau, pour avoir financé et exécuté l'étude de ce projet, et pour nous avoir fourni arbres, plantes, potelets...

Un grand merci à notre équipe de jardiniers bénévoles, qui ont non seulement répondu présents à cette journée, mais qui travaillent toute l'année sur toute la commune. Merci à Marcel Larivière, notre spécialiste des fruitiers, participant très actif à cette journée et qui est intervenu a posteriori pour la taille des arbres.

Nous remercions sincèrement l'entreprise TPS qui a adhéré sans hésiter au projet. Sa participation nous a été indispensable.

Merci enfin à toutes celles et ceux qui ont rendu cette journée possible par leurs bras et leur bonne humeur.

S.Chappot

Réduire vos factures d'énergie et augmenter votre confort : quels travaux réaliser, quelles aides financières ?



Le conseiller info-énergie du Parc naturel régional du Gâtinais français vous conseille et vous accompagne, gratuitement et de manière objective, dans tous vos projets d'économies d'énergie :

- Quels travaux envisager ?
- Quel niveau de performance atteindre ?
- Quelles solutions techniques privilégier ?
- Quelles aides financières ?

Les conseils sont réalisés par téléphone ou lors de rendez-vous chez vous ou à la maison du Parc.

Contact :
Thomas Bédot, conseiller Info Energie
Parc naturel régional du Gâtinais français
20, boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly la Forêt
01 64 98 73 93
t.bedot@parc-gatinais-francais.fr





Essonne verte

Essonne propre

30 avril 2017

Fin avril, nous nous sommes encore mobilisés pour un ramassage des déchets avec les habitants. Cette journée participative a été un succès, tout d'abord parce qu'elle se passe dans la bonne humeur et pour la bonne cause, mais aussi parce que nous avons été rejoints cette année, par nos voisins de Nainville-les-Roches, Monsieur le Maire et un adjoint ainsi que par un club de randonneurs de Milly-la Forêt. La protection de notre environnement commun devient une priorité.

Cette année aussi, les enfants des écoles se sont mobilisés pour une journée citoyenne de ramassage le 26 avril 2017. Eux, ils sont conscients et prêts à convaincre leurs aînés, que la Nature est un cadeau que nous devons préserver. (Voir l'article de leur institutrice dans la Vie Scolaire)

Néanmoins, il y a encore beaucoup trop de dépôts sauvages sur nos sentiers et dans les bois et les tonnages de ramassage sont encore beaucoup trop importants. Une des



mauvaises surprises de la journée fut un dépôt sauvage sur le chemin n°32 dit « des mulets », sur la droite en montant la départementale 83 vers la Ferté-Alais. Une entreprise s'est soulagée de gravas provenant d'un cabinet dentaire parisien, quelques semaines avant le ramassage. La commune a porté plainte. Au rayon des incivilités, les automobilistes et les cyclistes jetant canettes et bouteilles sur la chaussée et dans les champs...même lorsque nous sommes en train de ramasser ! Si, si ! Donc encore beaucoup de travail à faire pour changer les esprits et les pratiques.

Mais nous sommes pleins de courage et motivés par cette belle prise de conscience intergénérationnelle cette année. Merci à tous. Merci pour l'avenir de nos enfants.

Remerciements particuliers aux amis de Soisy, qui sont toujours là, les mandats passant, pour nous apporter leurs bras, leur savoir-faire et leur convivialité.

Soisy-sur-École appartient à un territoire TEPCV !

Soisy appartient au Parc naturel régional du Gâtinais français, territoire élu « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » ou TEPCV, par le Ministère de l'Environnement.

A ce titre, la commune a pu bénéficier d'une subvention d'État de 27080 € pour la partie de la rénovation de la mairie concernant l'isolation (isolation avec du chanvre, reconnu matériau bio-sourcé).

Dans un autre domaine, un appel à projet a été lancé afin que les écoles installent des « coins nature » dans les enceintes scolaires. L'école élémentaire des 2 tertres a candidaté à cet appel à projet, sous l'impulsion de la commune. Le projet de Mme Le Guilloux étant éligible, il se verra attribuer une subvention de 500 €. Cette subvention permettra de prolonger le projet de jardin commencé à la rentrée dans l'école.



Deuxième chantier SIARCE « Jeunes Citoyens »

10 au 14 avril 2017

La commune de Soisy-sur-École, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE) a proposé à 7 jeunes de 16 à 25 ans (6 garçons et 1 fille), un deuxième « chantier jeunes citoyens » sur le thème de l'environnement.

L'objectif de ces chantiers citoyens est de mettre en œuvre des actions pédagogiques en faveur de l'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement, auprès des jeunes.

Le site choisi pour le territoire de Soisy-sur-École a été les berges du ru de Bois Net.

Les jeunes participants n'ont pas ménagé leurs efforts pour ce nouveau chantier et ont fait un travail remarquable. Ils ont reçu un diplôme de participation et des chèques vacances pour les remercier.



Déplacement du nichoir à chouette dans l'église Saint Aignan

Notre nichoir, installé depuis 2 ans environ dans le clocher de l'église, n'accueille malheureusement pas de bébés.

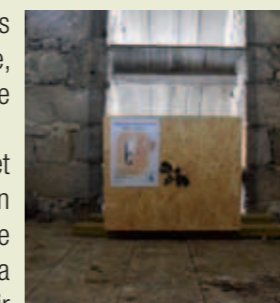
En venant y regarder de plus près, et faisant le parallèle avec la disparition des pigeons de l'édifice, le chargé de mission PNR, Vincent Van de Bor, a supposé qu'une fouine visitait le nichoir en passant par les toits.

Le nichoir a donc été remonté par Vincent, le rendant inaccessible à la fouine, capable de dévorer les nichées.

Nous ne désespérons pas d'accueillir un jour des petites chouettes, car elles séjournent non loin de là dans le village.

Pour les amateurs, nos collègues des communes du Vaudoué et de Boigneville, ont la chance de pouvoir observer les allées et venues de l'un de ces rapaces, depuis des nichoirs installés dans les clochers des églises, il y a un petit moment déjà.

Patience, patience...



Identification

des chemins ruraux de la commune

Cartographie

L'identification des chemins ruraux de la commune représente la première étape de l'engagement que la commune a pris auprès du Parc naturel régional du Gâtinais français en signant la Charte de gestion des chemins en juin 2015. Le document de référence pour Soisy-sur-École est l'État de reconnaissance des chemins ruraux de la commune, document de 1932, revu en 1935 par délibération. Depuis des modifications ont été enregistrées dans plusieurs délibérations, sans que soit établi un nouveau document.

Grâce à l'appui technique du Parc naturel régional du Gâtinais français et aux compétences des chargés de mission, la commune a pu identifier l'ensemble de ses chemins et sentiers ruraux, propriétés privées de la commune, et établir la mise à jour de l'ancien document.

Le contexte :

11 juin 2015 : signature de la Charte de gestion des chemins ruraux de la commune avec le Parc naturel régional du Gâtinais français.

La commune s'engage pour un travail en 3 étapes :

- ▶ Identifier les chemins (étape réalisée aujourd'hui)
- ▶ Connaître les enjeux sur les chemins
- ▶ Se projeter sur l'avenir de ces chemins

Elle reconnaît le rôle essentiel de la gestion des chemins qui vise à garantir une bonne qualité de l'environnement, de la biodiversité, du paysage, du tourisme.

La méthode de travail employée :

- ▶ Documents de référence mairie de Soisy-sur-École : Etat des chemins ruraux de Soisy-sur-École 1932 -1935 et l'ensemble des registres de délibérations communales.
- ▶ Travail de Natacha Granger (chargée de mission PNR)

A partir du document d'origine, des bases de données topographiques (tracés) et orthographiques (photos aériennes) de l'IGN, de la base de données parcellaires (cadastre version la plus à jour), il est proposé à la commune, une mise à jour du document d'origine et un tracé après vérification de toutes les données, chemin par chemin.

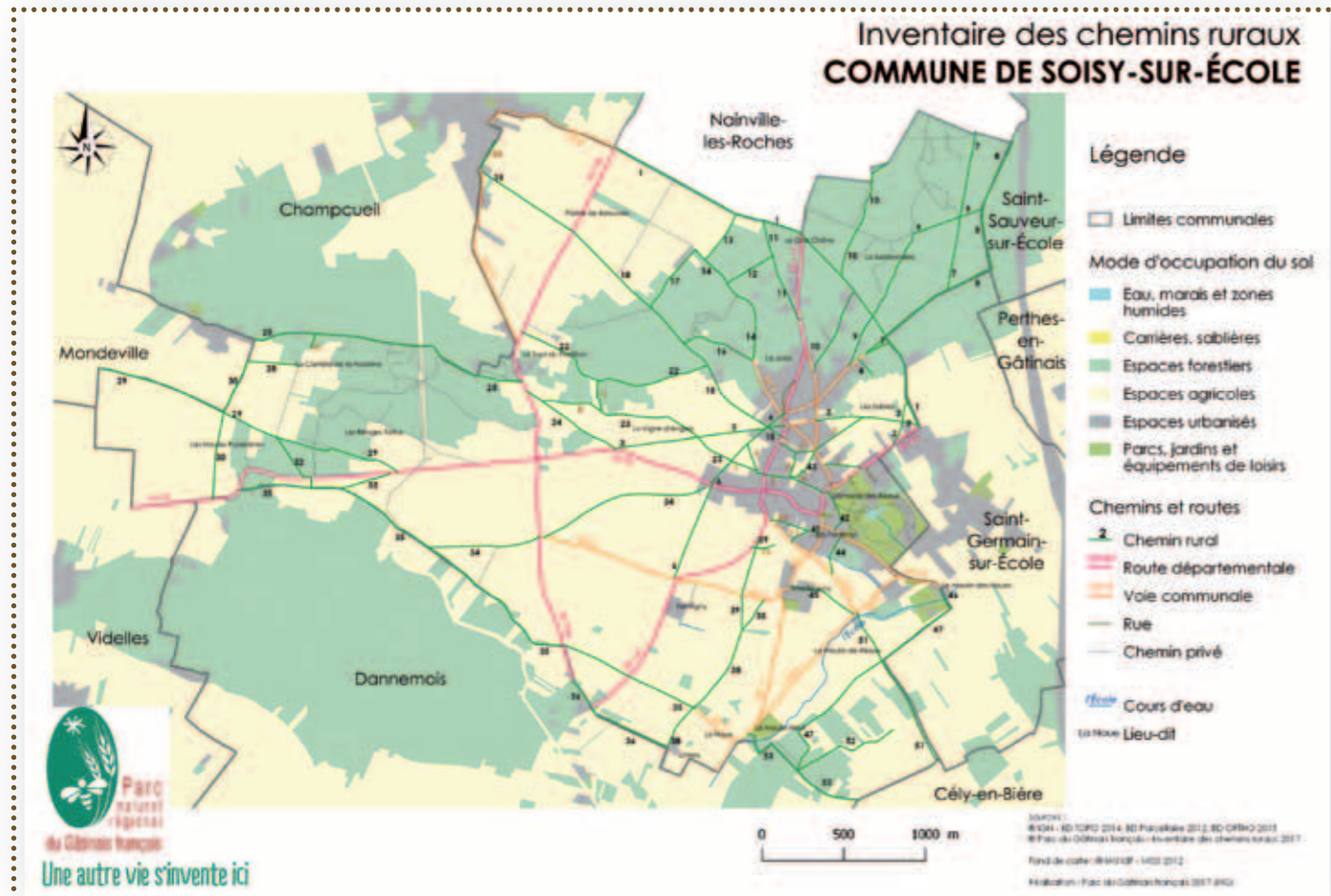
- ▶ Echanges entre la commune et le PNR et vérification chemin par chemin de part et d'autre
- ▶ Vérification terrain: 5 visites terrain préparées à l'aide d'un tableau Excel
- ▶ Croisement des données avec le cadastre

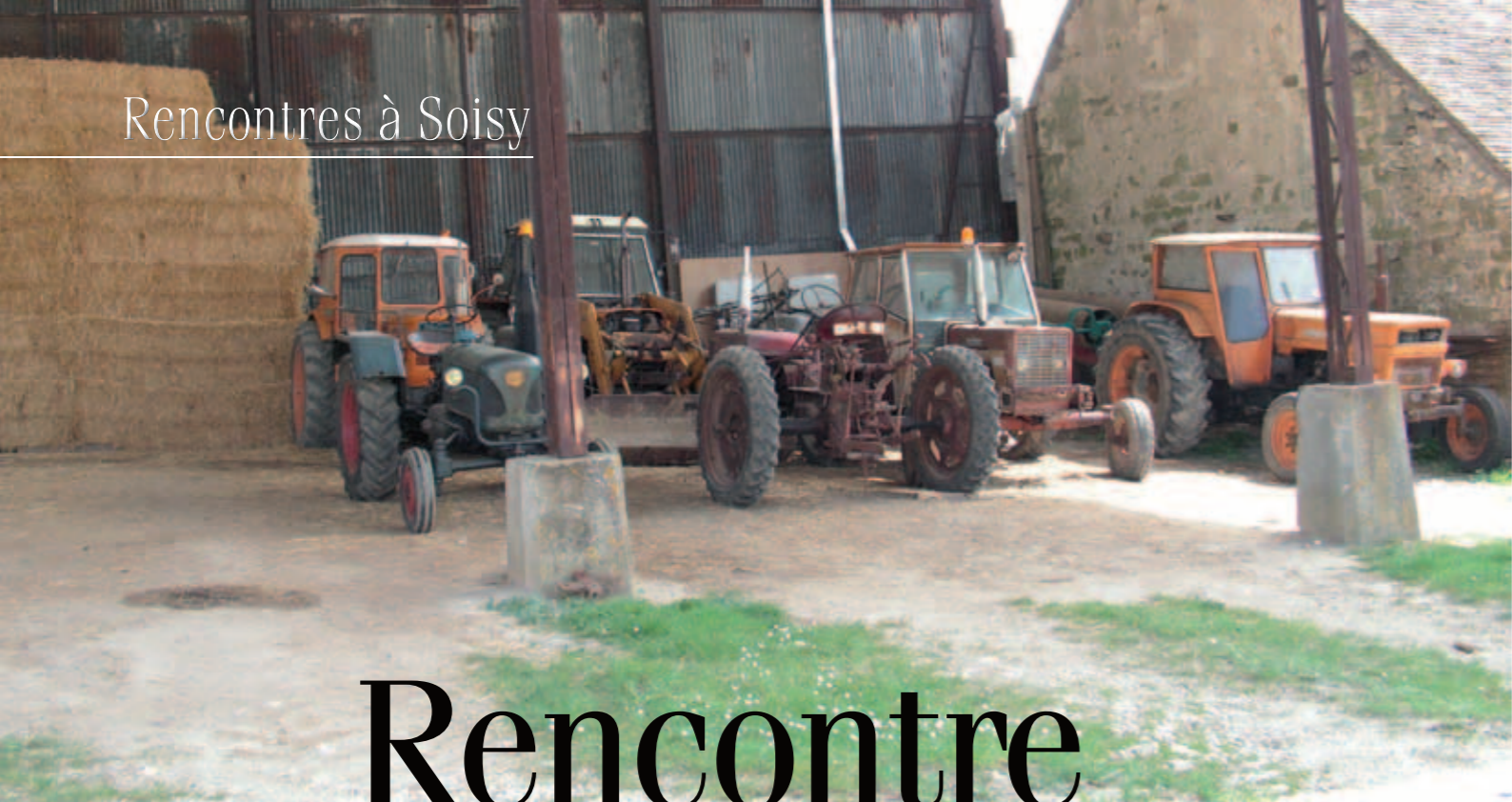
Le document final qui a été proposé à la délibération est un tableau recensant environ 39 km de chemins et 3,5 km de sentiers Le conseil Municipal par délibération du 24 avril 2017, a dressé un inventaire et un descriptif de l'ensemble de ces chemins et sentiers dans l'état où ils devraient être, réaffirmé la propriété de la commune à leur égard et décidé de leur classement (Voir la carte ci-jointe).

Nous remercions le Parc naturel pour son rôle essentiel dans la réussite de ce projet, notamment Natacha Granger.

Remerciements à toutes les personnes que le projet a intéressées : Muriel, Céline, Jordan et Alain.

S.C commission environnement





Rencontre dans l'univers agricole

Notre territoire, à 60% cultivé encore aujourd'hui, mérite que l'on s'attarde sur son patrimoine agricole et sur l'évolution des pratiques. Parler de la modernisation des pratiques et des outils participe à la transmission de ce patrimoine agricole, à notre devoir de mémoire. Nous avons la chance à Soisy-sur-École, que 3 fermes soient encore en activité, et surtout d'avoir des témoins de l'évolution du travail agricole.

Ceci est d'autant plus intéressant, que cette transmission du patrimoine pourra s'accompagner à l'avenir de manifestations villageoises conviviales, lors des journées du patrimoine notamment, mais aussi à bien d'autres reprises.



Premier volet : Rencontre avec Monsieur et Madame Claude Brierre à la ferme de Frémigny

Chez les Brierre, les tracteurs sont une affaire de famille. La naissance de Monsieur Brierre a été célébrée en même temps que l'arrivée du premier tracteur à la ferme : un Massey Harris de 1945, pimpant rouge et en état de marche, s'il vous plaît ! A la ferme il succédera directement aux chevaux.

Pour information, la période après la guerre de 1940 est marquée par l'évolution progressive de la mécanisation agricole. Les premiers tracteurs, importés dans le cadre du plan Marshall américain, débarquent en France. Ce plan, du nom de son auteur, le Général George C. Marshall, secrétaire d'État dans le gouvernement Truman, propose un programme d'aide financière aux pays européens afin qu'ils se reconstruisent. Dans les mairies rurales, de nombreuses affiches avec : « la France à faim, semez... ! » La modernisation est en route. Depuis, la machine n'a cessé d'évoluer à la fois pour le rendement mais aussi pour le confort de son utilisateur.

Chez Monsieur et Madame Brierre, le tracteur et son évolution sont devenus une passion partagée en famille et même si l'opération est mutualisée... chacun possède ses propres tracteurs !





Déjà, par le passé, la famille avait eu l'occasion de racheter des outils agricoles anciens, ayant appartenu à une famille soiséenne, la famille Leroy. Leur ferme se trouvait au niveau du monument aux morts et abrite une entreprise aujourd'hui.

Grande idée que ce rachat, puisque ces outils qui ont travaillé les terres de notre village sont restés dans le village. En effet, Monsieur Brierre a aujourd'hui restauré tout ce matériel, dans les règles de l'art, c'est-à-dire avec pièces, couleurs et inscriptions d'origine. Mieux, il peut nous expliquer de quelle façon fonctionnent tous ces outils, en parfait état de marche. Différentes charrues, dont une permettant le labour en planches, un semoir à grain, une lieuse, une batteuse, matériels agricoles datant environ des années 1900-1930, nous apparaissent au fil de la visite.

Puis, nous rentrons dans le vif du sujet : aux alentours de l'année 2011, Monsieur Brierre commence sa collection de tracteurs qu'il restaure absolument à l'identique, à la virgule près. Dans cette collection, 30 ans environ séparent les premiers des derniers. Un vrai festival d'évolution des technologies, festival très coloré puisque nous passons du rouge intense des Massey Harris au

bleu vif des Ford. Au beau milieu, un Farmall de 1949, un Lanz de 1955, laissés pour certains dans leur jus, en ce qui concerne la peinture, car impossible de reproduire la même. Pas étonnant que cette collection soit fabuleuse, car elle est aussi dévoreuse de temps. Recherche de la perle rare, de la pièce manquante ensuite pour réparer, échanges avec d'autres collectionneurs... tout est bon pour partager la passion ! Les outils modernes sont également une aide précieuse pour les recherches.

Cette passion est intergénérationnelle nous explique M. Brierre. Elle engendre de nouvelles rencontres, un enrichissement personnel et des moments de grande convivialité.

Il se dit prêt à présenter ces anciennes machines et ces outils patrimoniaux aux personnes intéressées par le sujet, car il n'y a aucune raison, que seule la commission communication bénéficie de ce tour de musée !

Grand merci à la famille Brierre de nous avoir accueillis.

A suivre pour les autres volets...

*Muriel Changenet et Sylvie Chappot
pour la commission communication*

Promenade autour de Soisy-sur-École

Le lavoir de Soisy-sur-École est ouvert à la visite le samedi et le dimanche. Situé en plein cœur de la campagne gâtinaise, sur les bords de l'École, c'est un endroit idéal pour une pause lors de vos promenades !

L'association Soisy Patrimoine



CALENDRIER des manifestations à venir

En juin, le sport est à l'honneur !

Dimanche 11

toute la journée, tournoi tennis adultes avec restauration le midi

Vendredi 16

en soirée, match de foot parents/enfants suivi d'un repas

Dimanche 18

toute la journée, tournoi foot seniors avec restauration le midi

Dimanche 25 après-midi

jeux autour du tennis pour les enfants

Vendredi 30 juin : Fête des écoles

Dès 16h30 jeux pour les enfants des 2 écoles
18h remise des prix aux élèves de CM2
18h30 spectacle des écoles et des services périscolaires
Après le spectacle, restauration proposée par Les Amis de Soisy

Samedi 9 septembre 2017

de 10h à 12h : Forum des associations, au stade de Soisy
Associations soiséennes et des environs seront invitées à y participer.

Weekend des 16 et 17 septembre 2017

Journées du Patrimoine : à définir

Dimanche 24 septembre 2017

Vide grenier, Place de l'Ancienne Gare

Samedi 11 novembre 2017

Cérémonie du souvenir, Monument aux morts

Weekend des 2 et 3 décembre 2018

Participation au Téléthon 2018 : à définir

Weekend des 16 et 17 décembre 2018

Le temps de Noël
Marché de Noël, spectacle intergénérationnel



Intermarché

SUPER

ONCY-SUR-ÉCOLE

"Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques"*



En France :

60 usines

10 000 emplois



Région Publicité Région Parisienne ETB Auneau Cedex. RCS CHARTRES 301 161 170. S.A.S. au capital de 48 000 €. Annonceur : S.A.S. DUTO - RCS ÉVRY 437 857 717. Sous réserve d'erreurs typographiques. Prépresse : Hémisphères & Cie. 2015



ledriveintermarche.com

Grande Rue - Tél. : 01 64 98 73 32

HORAIRES le lundi : 9h-19h30 - du mardi au samedi : 8h30-19h30 - le dimanche : 9h-12h30

* Périmètre alimentaire - données 2014. (1) Hors offres promotionnelles.

T O U S U N I S C O N T R E L A V I E C H È R E

Homme

Femme

32 grande rue
91840 SOISY SUR ECOLE
Tél : 01 69 89 06 20 / E-mail : alexellence@orange.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h00 - 19h00
Samedi 9h00 - 18h00 - Fermé le lundi



TAXI de Soisy-sur-École

Bruno RAVAUD

06 81 26 60 26

Pour un meilleur service
pensez à réserver

Tous transports - Toutes destinations - Conventionné SS

482 611 183 RM 910 / Agrt SS : 91 2 55525 7

RAVAUDBRN@wanadoo.fr









12 rue du Moulin des Noues - 91840 Soisy-sur-École
Tél. : 01 64 98 00 03 - www.verrerie-soisy.com



74, Grande Rue
91490 ONCY-SUR-ÉCOLE

Z.I., Le Chenêt
91490 MILLY-LA-FORÊT

Es90

CHAUFFAGE
PLOMBERIE
DÉPANNAGE GAZ-MAZOUT
ÉLECTRICITÉ
S.A.V. - ELM L-ACV- ZH

Tél. 01 64 98 82 05

Tél. 01 64 98 98 88

Fax 01 64 98 78 18

E-mail : es90@club-internet.fr

Pour faire paraître
votre publicité
dans ce bulletin
prendre contact avec
la Mairie
de Soisy-sur-École
01 64 98 00 01

CHAUFFAGE
SANITAIRE
BRICOLAGE

Dépositaire :
A.C.V.
AIR-LIQUIDE
DEVILLE
INVICTA
MCZ
WAGNER
ELM LEBLANC
ARISTON
ZAEGEL-HELD

mail : csblom@club-internet.fr site : www.chauffage-sanitaire-bricolage.com

Tél. : 01 64 98 98 88 - Fax : 01 64 98 78 18
Z. I. Le Chenêt - 91490 MILLY-LA-FORÊT

ALPHABATE

MIROITERIE

VERANDA MENUISERIE ALUMINIUM ET PVC
MIROITERIE VITRERIE REMPLACEMENT DE CASSE
AGENCEMENT DE MAGASINS VOILETS ROULANTS
RIDEAUX MÉTALLIQUES STORES DÉCORATIF

JEAN-PIERRE CHEVIN

ALPHABATE chemin de la Garibosa 91840 Soisy-sur-École Tél : 01 64 98 41 51 Fax : 01 64 98 09 61 alphabate@wanadoo.fr
SIREN au capital de 7025 € APE 45141 Siret 442 999 660 00016



Coiffeur-Visagiste
46, Grande Rue,
91840 Soisy sur Ecole
06 35 96 19 55



BARTHTEL

ETUDE - CONSEIL
RÉALISATION - ENTRETIEN

Entreprise **TOUT VOTRE JARDIN**

37, Grande Rue - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 40 82
Portable : 06 60 27 84 54



Travaux Publics de Soisy

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :

Terrassements, Voiries, Assainissement.

Location de matériel

35, rue de La Ferté Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole

Tél. 01 64 98 03 83

e-mail : tpsoisy@wanadoo.fr

Directeur de publication : Philippe Berthon

Comité de rédaction :

C.Alard, P.Berthon, M.Brierre, M.Changenet, S.Chappot, J.Genoud, K.Laurent, B.Marmier,
B.Schmitt, M.Vandaele et avec l'aimable participation de la CC2V, d'A.Le Guilloux (école des 2 tertres), de L.Rouy (NAP), de B.Jung (USSE),
des élèves du collège de Champcueil et du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Crédit Photo :

C.Alard, P.Berthon, S.Chappot, B.Marmier, avec l'aimable participation des lauréats du concours photo (K.Wrigglesworth, L.Létévé, C.Thiebault, A.Zombori et M.Terrier),
des solistes du Gâtinais, d'A.Le Guilloux, de L.Rouy, de l'USSE, de la famille Brierre, et ALINEA.

Mise en page :

ALINEA 01 60 89 51 90

Tirage : 900 exemplaires - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

© Reproduction interdite sauf autorisation